

---

# Caissier - comptable

Publié le 28/03/2012



*Caissier - comptable*

C'est par excellence la personne de confiance de l'office. Il est souvent doté d'une expérience forte du secteur et connaît parfaitement les rouages de la structure.

## Ses missions

Il gère « les comptes clients » et trie la comptabilité de l'étude (opérations de comptabilité quotidienne, arrêté annuel des comptes...). Il calcule les frais d'actes et assure leur recouvrement.

Il exerce parfois sa mission avec un expert comptable ou un fiscaliste. Dans certains cas, il peut également exercer une mission de gestion du personnel (paie, charges sociales et fiscales, congés, absences). Le comptable est le responsable administratif et financier de l'étude et a une grande délégation (signature des chèques...).

## Ses qualités

Bon relationnel aussi bien avec les clients qu'avec les fournisseurs, rigueur, autonomie, connaissance du vocabulaire juridique sont nécessaires.

## Sa formation

Il est souvent titulaire d'un diplôme de comptable. Une formation est accessible après un Bac + 2 et conduit à un certificat de qualification professionnelle (CQP).